



éditorial.

La simplification du cadre législatif et réglementaire des ICPE doit se concrétiser !

L'examen de la proposition de loi portée par les sénateurs Duplomb et Ménonville visant à lever les contraintes qui pèsent sur le métier d'agriculteur a débuté cette semaine à l'Assemblée Nationale en commission Développement Durable. Dans son article 3, cette loi pourrait permettre d'engager enfin une réelle simplification en matière d'instruction des projets de bâtiments d'élevage, notamment via des simplifications majeures du régime français des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Cependant, malgré quelques ajustements, la proposition de loi est largement insuffisante : que ce soit sur le cadre de la consultation publique, toujours beaucoup trop contraignant et coûteux pour les éleveurs ou sur le relèvement des seuils « autorisation » des élevages de porcs et de volailles (envisagé éventuellement qu'à partir de 2026).

Nos demandes, depuis des mois, sont pourtant claires :

- Revenir à la procédure antérieure, en matière de consultation publique, à la loi « industrie verte » pour les élevages ICPE en autorisation.
- Permettre le relèvement des seuils ICPE Enregistrement sans attendre 2026.

Malgré les promesses entendues dans les allées des différents salons agricoles depuis les manifestations de début 2024, en matière d'allègements législatifs et réglementaires, rien ne se passe. Et les importations de produits agricoles et alimentaires poursuivent leur croissance...

Baladés de rendez-vous en rendez-vous par les différents cabinets (Agriculture, Transition écologique, etc) depuis des semaines sans résultats concrets, nous demandons aujourd'hui, avec nos collègues des autres filières d'élevage, un engagement ferme du gouvernement à soutenir nos propositions, sans quoi, ce seront encore les associations environnementalistes, déconnectées des réalités de l'élevage qui remporteront la mise, conduisant, encore une fois, à un affaiblissement de notre élevage et à sa délocalisation ailleurs en Europe ou dans les pays tiers.

Nous devons aussi, collectivement, nous rapprocher chacun de nos parlementaires pour les sensibiliser et les convaincre de nous soutenir !

Les prochaines semaines seront décisives pour l'avenir de l'élevage.

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL



10 AVRIL 2025 : ANVOL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



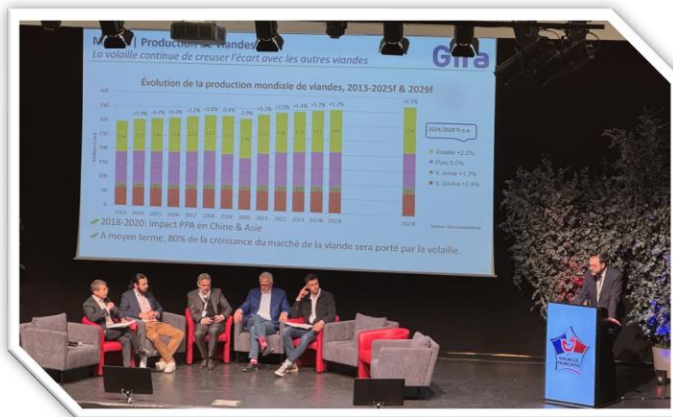
L'assemblée générale d'Anvol s'est déroulée, comme chaque année, à Angers le 10 avril dernier.

Au-delà du plaisir de se retrouver tous ensemble, acteurs de la filière de toutes la France, pour un moment convivial qui a de nouveau réuni plus de 200 personnes, cette journée a aussi permis des échanges passionnés et riches autour de l'avenir de notre filière à travers la thématique : « Comment et avec qui répondre aux attentes des consommateurs demain ? ».

6 INTERVENANTS :

Pour en, parler, un panel de 6 intervenants :

- Gérard Sarreau, président – CNADEV,
- Clément Moy, éleveur de volailles,
- Corentin Biarreau, ingénieur - Shift Project,
- François Cadudal agroéconomiste - Gira Food,
- Estelle Le Helloco, présidente d'Avipôle Formation,
- Patrick Faget, directeur Productions Animales - Maïsador,
- Loïc Goasduf, directeur général - BD France,
- Jerome Gourdes, volaillers détaillants – CFBCT



UN BILAN POSITIF ET ENCOURAGEANT POUR LA FILIÈRE

La volaille a été la viande la plus consommée en France en 2024, sa consommation a augmenté de en un an de + 9,8 % , mais cette forte augmentation cache des disparités importantes entre toutes les espèces. Cette croissance, ne profite presque qu'exclusivement au poulet.

L'IMPORTATION TIRE TOUJOURS LE BÉNÉFICE DE CET ENGOUEMENT

Il faut rester lucide aussi sur la capacité de la filière à répondre à cet engouement : en 2024, le taux d'importation sur la consommation reste très proche des 50 %, et malgré l'augmentation des abattages, nous ne pouvons que déplorer le fait que c'est encore l'import qui tire le plus de bénéfices de cette augmentation de consommation.

L'INDICATION DE L'ORIGINE DES VIANDES

86 % des consommateurs jugent important d'acheter des volailles d'origine 100 % française. Pour y répondre nous pouvons nous réjouir d'avoir enfin obtenu la publication du décret qui rend (à nouveau) l'étiquetage de l'origine des viandes obligatoire en restauration.



CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGLEMENTAIRE STABLE

Les habitudes et les modes de consommation évoluent et la filière doit constamment s'adapter et innover. Elle le fait bien, mais pour le faire mieux, elle doit construire, avec les pouvoirs publics un environnement économique et réglementaire plus stable, plus sécurisant que celui que l'on connaît aujourd'hui.

Il en va de l'attractivité de nos métiers et donc de notre capacité à construire une filière résiliente et performante face au changement climatique, économe en ressource, compétitive, créatrice de valeur et à l'écoute de ses consommateurs.

CONSTRUCTION DE NOTRE DÉMARCHE RSO

l'intérêt du travail que nous menons dans le cadre de la construction de la démarche de Responsabilité Sociétale de notre filière va au-delà d'une simple liste d'engagements. Cette stratégie collective doit nous permettre de « faire filière » et de tracer les futurs possibles pour l'ensemble des maillons qui composent notre secteur. Ce point de départ viendra renforcer la démarche que nous avons engagé en 2020, avec le Pacte Ambition 2025, avec une mission : la souveraineté alimentaire !

OBJECTIF : LA CONSTRUCTION DE POULAILLERS

Nous devons communiquer, expliquer, échanger dans les mois et les années qui viennent pour faire comprendre que pour consommer français, il faut pouvoir produire en France.

Pour relocaliser 20 % de la viande de poulet que nous importons, nous devons construire 400 poulaillers sur les 5 prochaines années.

Et si près de 80 % des français sont d'accord avec nous, plus de la moitié d'entre eux voient d'un mauvais œil la construction d'un poulailler proche de chez eux. Raison de plus pour continuer notre travail de pédagogie et de conviction



LE CRÉDIT AGRICOLE ANNONCE UN PLAN FINANCIER DE 2,3 MILLIARDS D'EUROS,

les projets d'agrandissement ou de construction de bâtiments de poulaillers rencontrent de nombreuses résistances sur le terrain. **Clément Moy** dénonce une perception rétrograde du métier d'éleveur par la population et dans les médias : « On nous renvoie encore l'image d'une aviculture de basse-cour, une vision qui ne correspond plus à la réalité actuelle ». Pour accompagner les investissements agricoles, **Jean-Pierre Touzet** déclare que le Crédit Agricole s'est engagé sur un plan financier de 2,3 milliards d'euros, notamment pour les projets de construction de bâtiments agricoles.

LES CONCLUSIONS DU PRÉSIDENT D'ANVOL

Le plan d'action pour améliorer notre souveraineté alimentaire se résume en 3 axes :

- Mener des actions visant à réduire les importations à l'échelle européenne
- Favoriser le développement de la production standard en France, dans tous les maillons de la filière
- Assurer une traçabilité sur l'ensemble des produits commercialisée en France et en Europe



Rendez-vous l'année prochaine !

L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

L’affichage environnemental est un « indice de coût environnemental », affiché sur les produits ou services, en rayonnage ou sur internet, calculée sur l’ensemble du cycle de vie du produit ou du service, suivant un référentiel que nous souhaiterions européen.

Il s’agit d’un outil volontaire et encadré qui permet de promouvoir le changement de pratiques afin d’améliorer la performance environnementale des produits/services avec un double objectif :

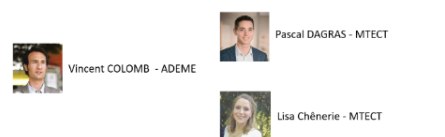
1. Un dispositif pour informer les consommateurs lors de leurs achats => un repère simple pour sensibiliser à la consommation responsable
2. Un dispositif pour inciter les fabricants et distributeurs à initier et valoriser leurs démarches d’écoconception => un outil de management pour encourager la production durable.

LE CADRE TECHNIQUE

Le dispositif d’affichage environnemental se compose de plusieurs outils permettant de calculer le « score d’impact » et d’assurer la comparabilité des résultats : un cadre méthodologique, des référentiels sectoriels, une base de données ACV générique, des outils de calculs public ou privés facilitant la mise en œuvre : "ecobalyse", le format d’affichage : une charte graphique et un logo.

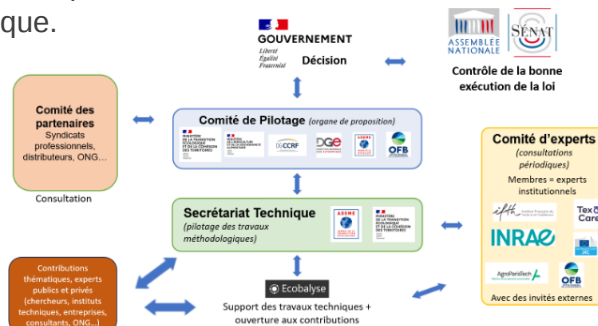
LA GOUVERNANCE

Le dispositif d’affichage environnemental est piloté au niveau politique par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT), avec l’appui de l’ADEME en tant qu’opérateur technique.



DES DIVERGENCES MÉTHODOLOGIQUES

Les filières s’opposent à la mise en place de l’affichage environnemental franco-français avant la révision du Product Environmental Footprint (PEF) et la future application de la directive Green Claims.



Nous attendons une validation par les États membres d’Ecobalyse comme **méthode de référence** au niveau européen.

Etudier l’**impact économique** de cette nouvelle approche pour les entreprises françaises.

Les filières agroalimentaires françaises ne doivent pas être soumises à des expérimentations prématurées qui risquent de nuire à la compétitivité et la souveraineté alimentaire de la France.

POINT DE VIGILANCE

Nous avons noté des **divergences méthodologiques** importantes entre l’affichage environnemental dans le **secteur textile** et celui de l’**agroalimentaire**, souvent comparés à tort.

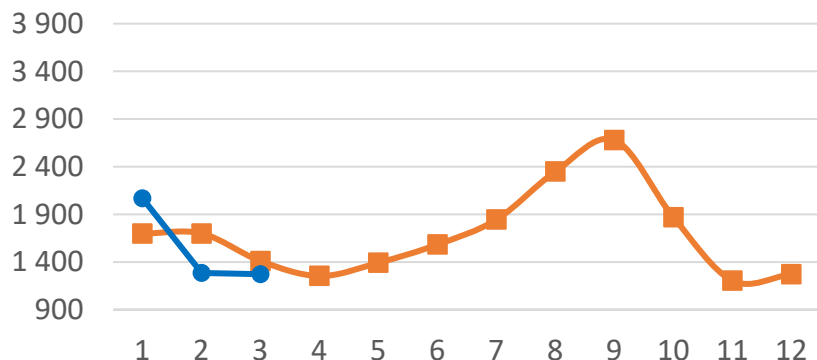
Pour être **logique et cohérente** avec l’approche du secteur textile, l’affichage environnemental dans l’agroalimentaire devrait lui aussi se limiter à une **comparaison intra-catégorie**, afin de respecter les **spécificités nutritionnelles** de chaque produit et éviter des messages trompeurs ou simplistes.





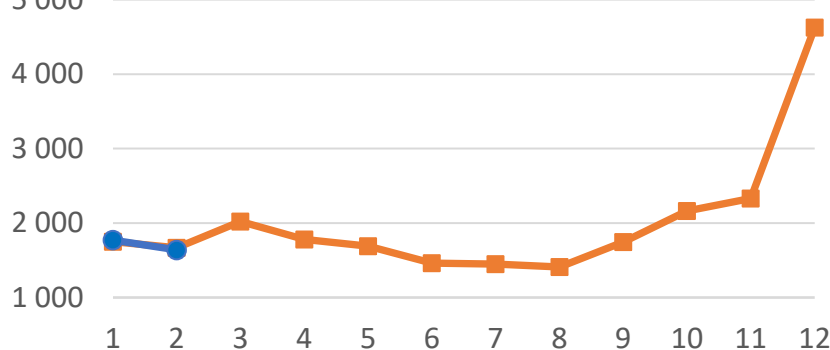
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



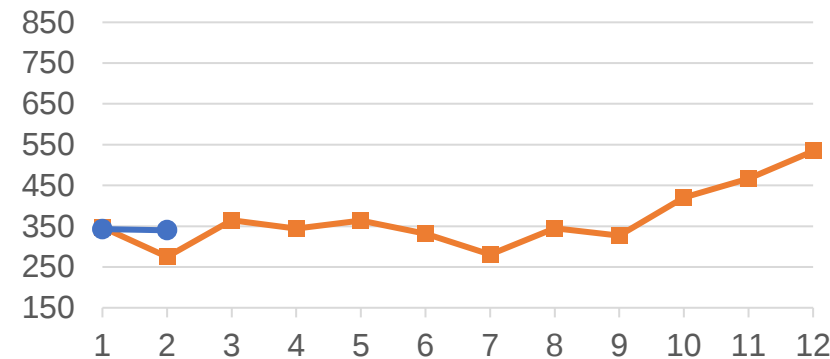
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



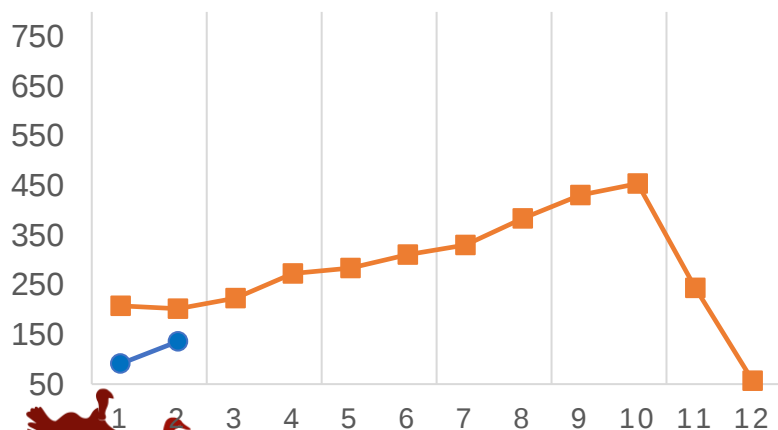
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



STOCKS DE CARCASSE

En tonnes produits finis - AGRESTE



Mars 2025

-9,71%

A / A-1

-7,7%

3 mois 2025/ 3 mois 2024

Les MEP du 1^{er} trimestre 2025 sont en replis de près de 370 000 par rapport au 1^{er} Trim 2024. Par contre les mises en place de pintadeaux LR progressent de 9% sur 3 périodes 25/3 périodes 24.

Février 2025

-1,8%

A / A-1

-1,0%

2 mois 2025/ 2 mois 2024

Cumulés sur les deux premiers mois de l'année, les volumes abattus sont stables (-20 tec) par rapport à la même période 2024. Par rapport à 2019 le déficit atteint près de 1 260 tec (-34,1%) sur la même période.

Février 2025

+23,5%

A / A-1

+9,8%

2 mois 2025/ 2 mois 2024

Cumulées depuis le début de l'année, les exportations vers l'UE sont stables en volume, et progressent de 13% en valeur sous l'impulsion de l'Allemagne (+5,8% ; +52,7%) et de l'Italie (+116,3% et + 52,7%); Sur les Pays-Tiers, les exportations sont dynamiques sur l'ensemble des destinations et plus particulièrement sur le RU qui absorbe 54,3% des volumes de la période (+15,7% en volume et +10,3% en valeur).

Février 2025

+49,8%

Fév.25/Janv.25

-32,6%

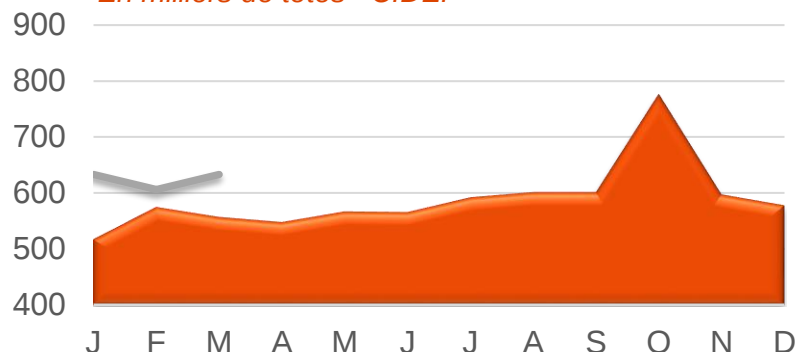
Fév.25/ Fév.2024

Les données de stocks de découpes n'étant pas/plus communiquées, ces évolutions ne concernent que le stock de carcasses.



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Mars 2025

+ 13,6 %

A / A-1

+ 2,3 %

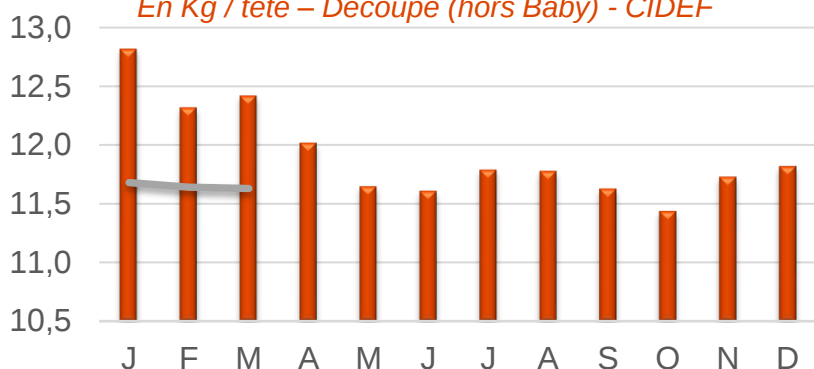
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 633 milliers de têtes par semaine.

En cumul 3 mois 2025 par rapport à 2024, les mises en place progressent de +14%, les exportations d'OAC baissent de -19%, et celles de dindonneaux augmentent de +31%.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Mars 2025

- 6,4 %

A / A-1

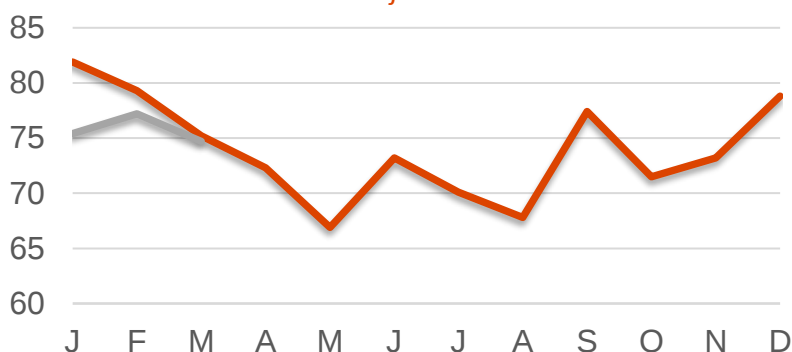
- 0,1 %

M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se maintient sous la barre des 12 kg (à 11,63 kg / tête) en mars 2025. Le poids des animaux se stabilise la baisse du début d'année 2025.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 - CIDEF



Mars 2025

- 0,6 %

A / A-1

- 1,0 %

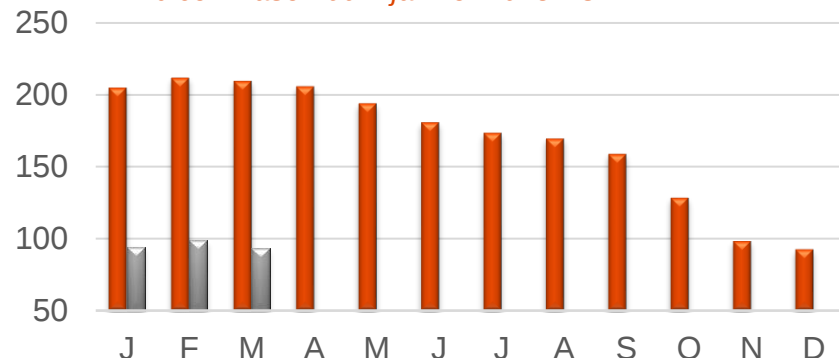
cumul 12 M

Les abattages restent en retrait en ce début d'année. Les stocks restent au plus bas sur ce début d'année aussi bien en rouge qu'en blanc.

La baisse de volume est à corréliser avec la baisse du poids des animaux car le nombre d'animaux en place est lui en hausse.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Mars 2025

- 55,7 %

A / A-1

- 6,2 %

M / M-1

Les stocks de viande (entier et découpe) restent faibles en ce début d'année. Ils continuent de baisser en mars.

— = année 2024

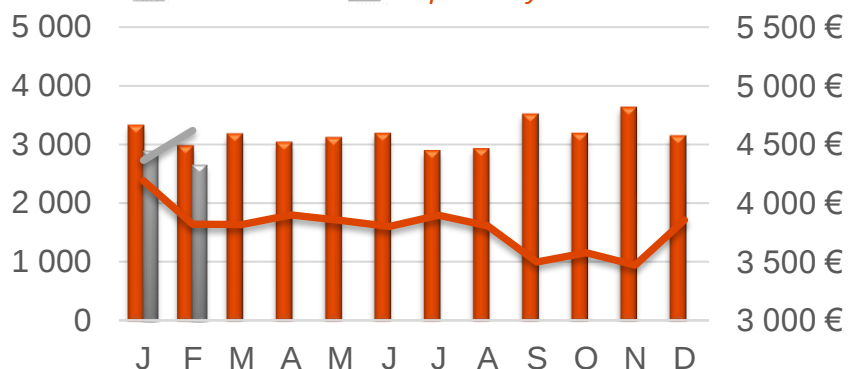
— = année 2025





IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

- 10,5 % (T)
A / A-1

- 10,6 % (T)
Cumul 12 M

5 532 tonnes de dindes ont été importées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (- 740 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 492 € la tonne (+ 486€ à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

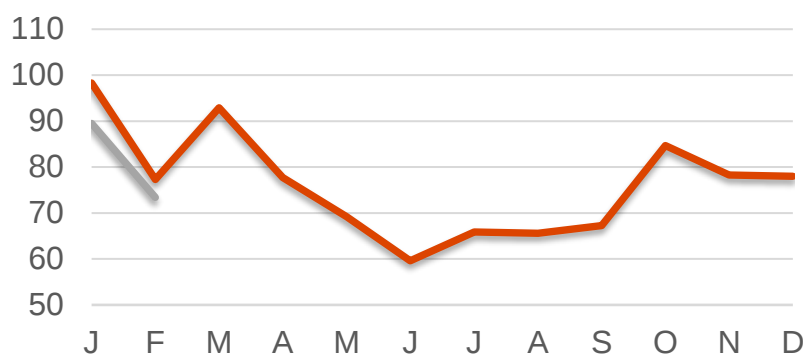
+ 8,2 % (T)
A / A-1

+ 21,5 % (T)
Cumul 12 M

6 861 tonnes de dindes ont été exportées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (+ 887 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 695€ la tonne (- 323€ à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Février 2025

- 5,1 %
A / A-1

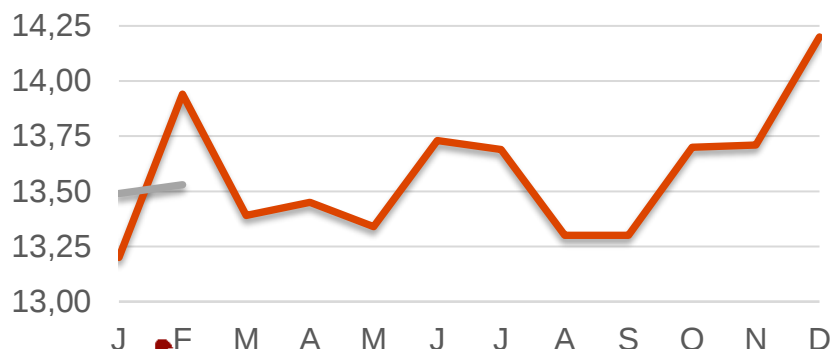
- 0,2 %
Cumul 12 M

La consommation retombe en ce début d'année 2025, mais reste stable en cumul sur 1 an à -0,2%

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg – KANTAR FAM



Février 2025

+ 8,8 %
A / A-1

- 2,6 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 13,53€/kg en février 2025, le prix moyen de l'escalope reste en léger recul sur 1 an (-2,6%).

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2024 — = année 2025



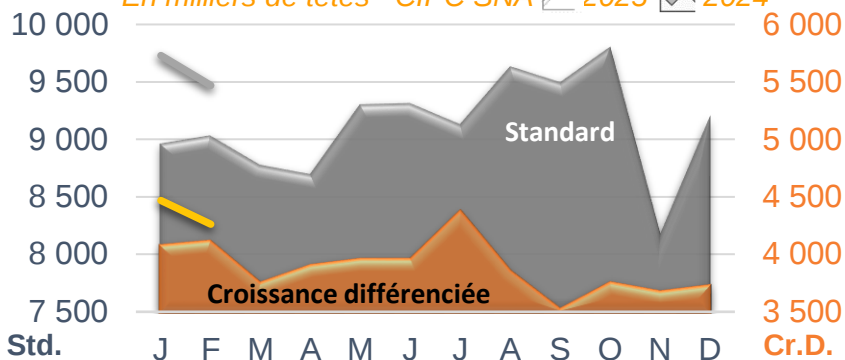


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA  2025  2024



Février 2025

+ 4,5 %

A / A-1

- 3,3 %

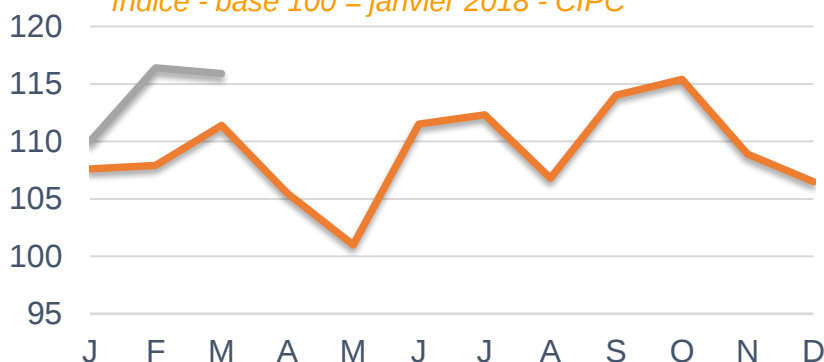
M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,73 millions de têtes par semaine dont 9,47 millions en standard et 4,26 millions en croissance différenciée

(incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Mars 2025

+ 4,0 %

A / A-1

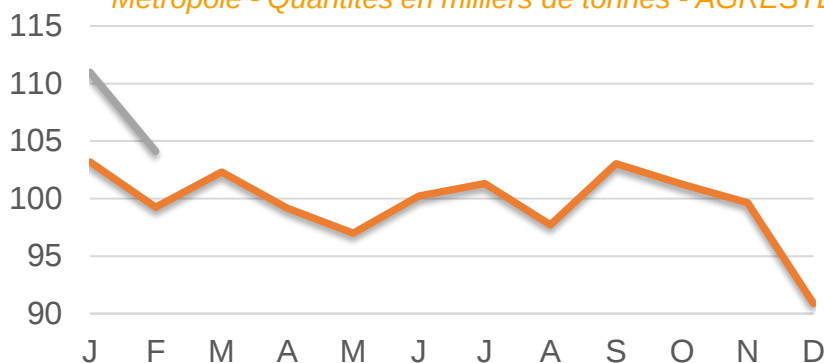
+ 3,5 %

Cumul 12 M

Les abattages restent en forte hausse sur ce début d'année. En cumul 12 mois ils dépassent les 3,5%.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Février 2025

+ 4,9 %

A / A-1

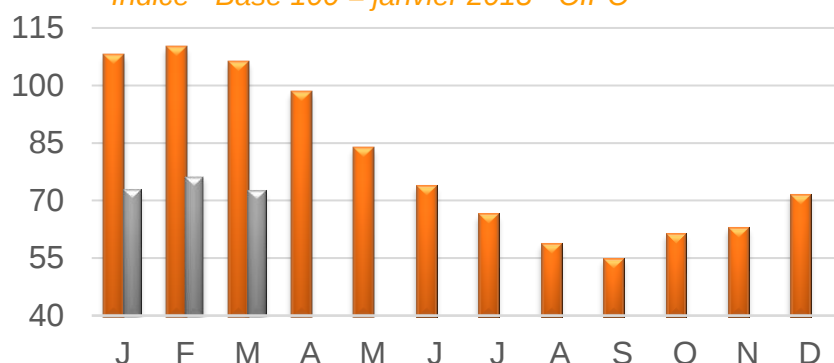
+ 8,5 %

Cumul 12 M

L'augmentation des abattages ces 12 derniers mois relance la production en cumul 12 mois à +8,5%.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Mars 2025

-31,4 %

A / A-1

- 4,5 %

M / M-1

La baisse des stocks amorcées l'année dernière perdure sur ce début d'année. Leur niveau reste inférieur de 30 à 40% à celui de l'année dernière.



— = année 2024

— = année 2025

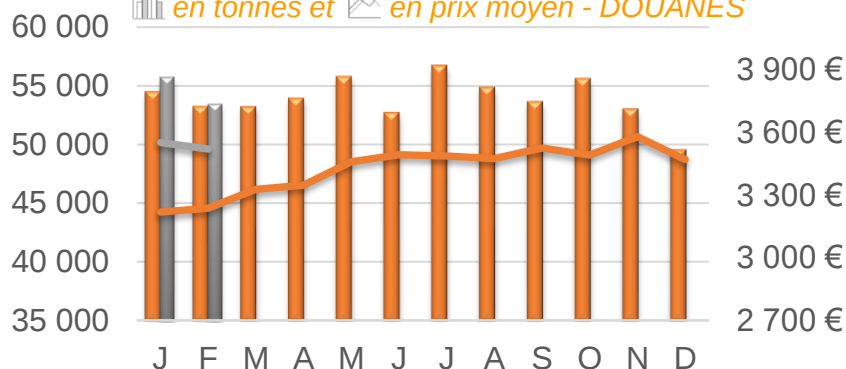


CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

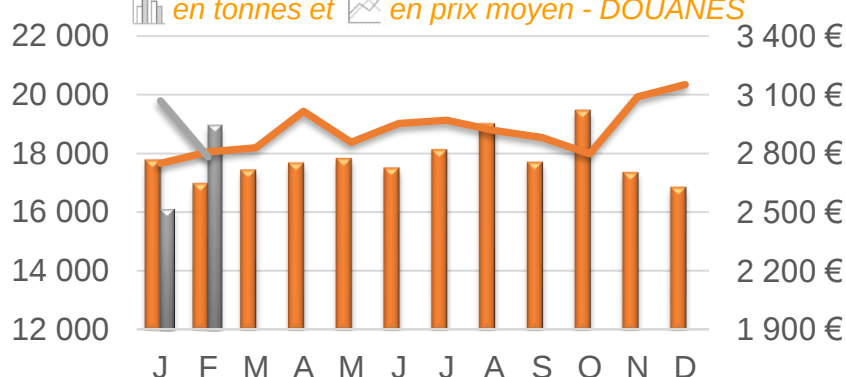
+ 0,6 % (T)
A / A-1

+ 3,2 % (T)
Cumul 12 M

109 210 tonnes de poulets ont été importées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (+ 1 741 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 534€ la tonne (+308 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

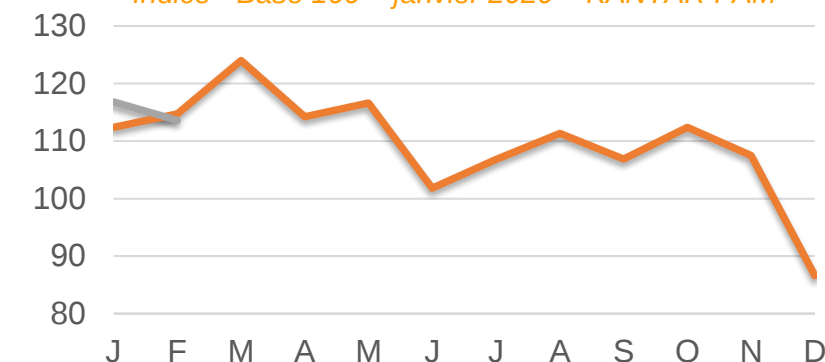
+ 11,9 % (T)
A / A-1

+ 5,0 % (T)
Cumul 12 M

35 037 tonnes de poulets ont été exportées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (+ 360 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 926 € la tonne (+ 147€ à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Février 2025

- 0,9 %
A / A-1

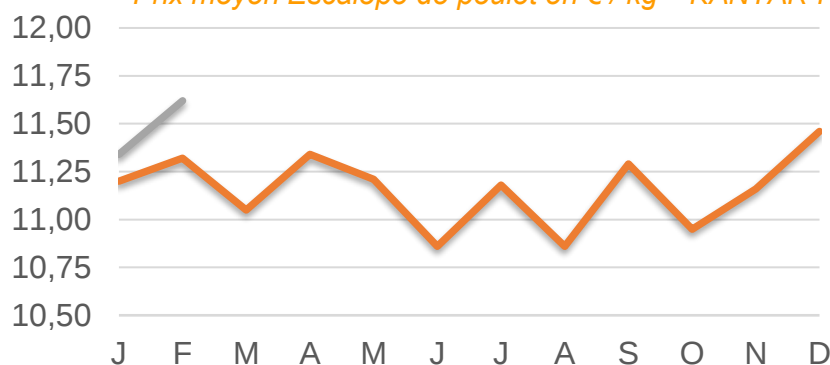
+ 2,2 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet en GMS se maintient en hausse en ce début d'année 2025. Elle a augmenté de près de 2,2% sur un an.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg – KANTAR FAM



Février 2025

+ 2,8 %
A / A-1

- 3,5 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC en février se fixe à 6,24€/kg. Le prix de l'escalope à 11,62 € et celui de la cuisse à 5,46 €.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2024

— = année 2025



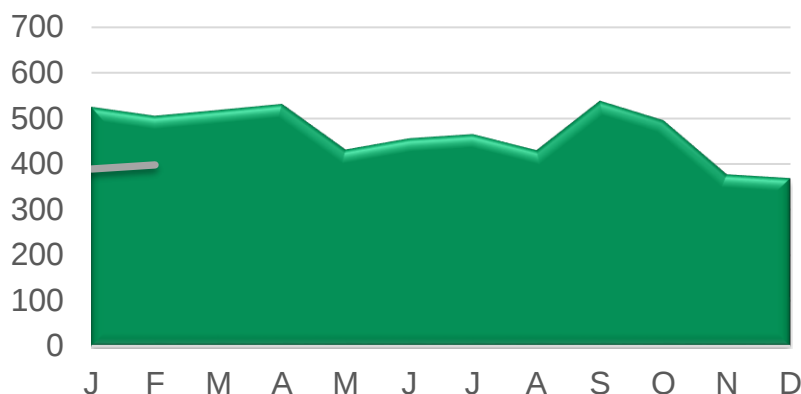


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Février 2025

- 21,0 %

A / A-1

- 5,1 %

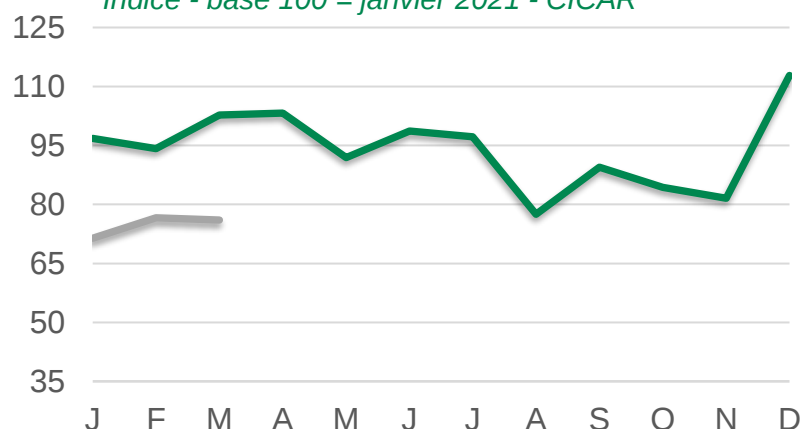
Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 398 milliers de têtes hebdomadaires.

La baisse des mises en place se poursuit sur ce début d'année en lien avec des stocks de viande toujours élevés.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Mars 2025

- 26,0 %

A / A-1

+ 2,8 %

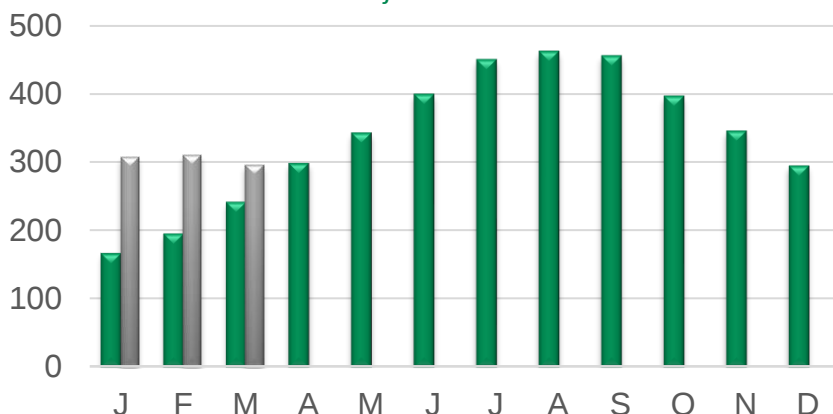
Cumul 12 M

Les abattages se maintiennent reculent en mars mais restent positifs sur l'année.

La filière n'a pas encore récupéré l'ensemble des ses marchés.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Mars 2025

+ 23,1 %

A / A-1

- 4,6 %

M / M-1

Les stocks de viande décroissent, mais à un rythme assez lent. Ils restent deux fois supérieurs à ceux de l'année dernière.



— = année 2024

— = année 2025

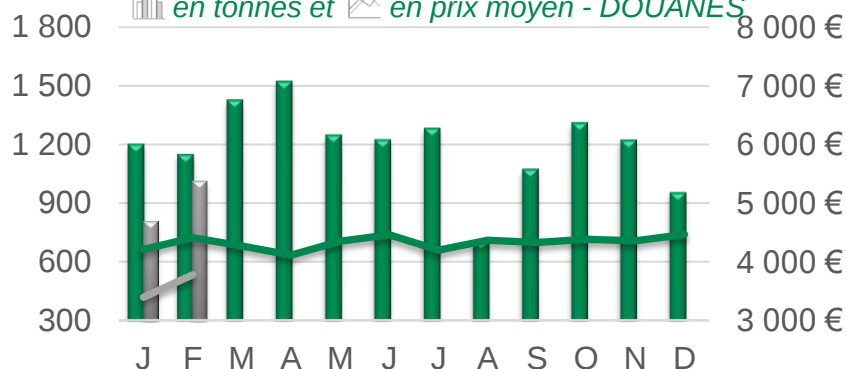


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

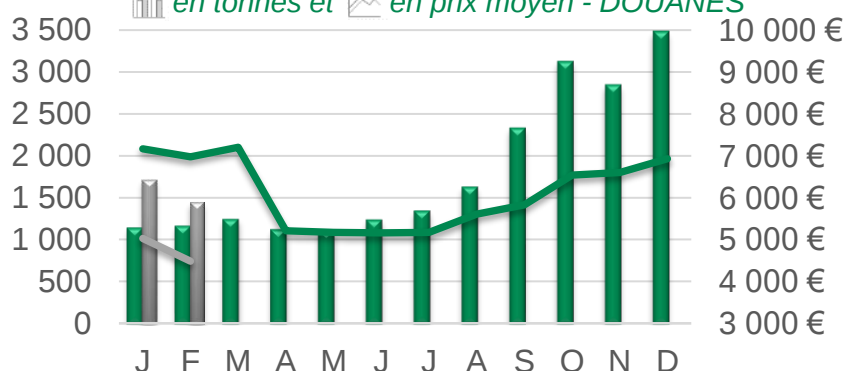
- 11,6 % (T)
A / A-1

- 6,1 % (T)
Cumul 12 M

1 819 tonnes de canards ont été importées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (- 519 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 586 € la tonne (- 723 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Février 2025

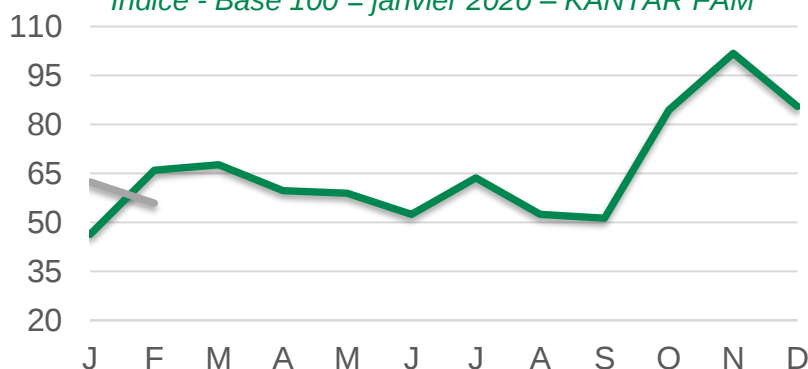
+ 25,3 % (T)
A / A-1

+ 19,1 % (T)
Cumul 12 M

3 154 tonnes de canards ont été exportées sur les 2 premiers mois de l'année 2025, (+ 874 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 756 € la tonne (- 2 315€ à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Février 2025

- 15,3 %
A / A-1

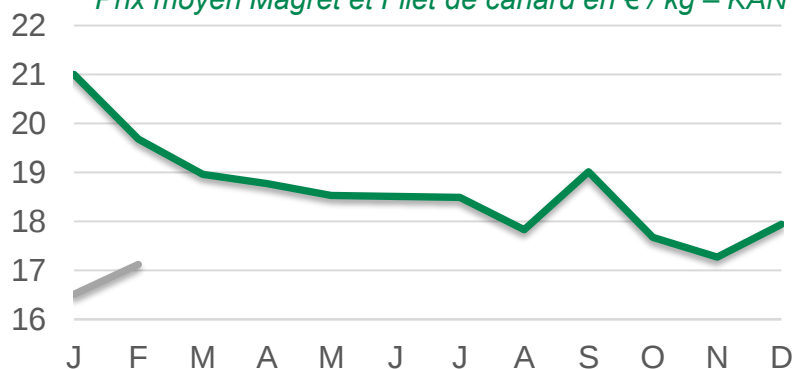
+ 46,1 %
Cumul 12 M

La consommation recule en ce début d'année, mais reste plus que positive en cumul sur un an à +46,1%.. La récente baisse de prix participe à la relance des ventes.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg - KANTAR FAM



Février 2025

- 12,4 %
A / A-1

- 14,1 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet baisse à 17,12 €/kg en février 2025. Le prix de l'ensemble des découpes s'établit à 14,99 €/kg.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

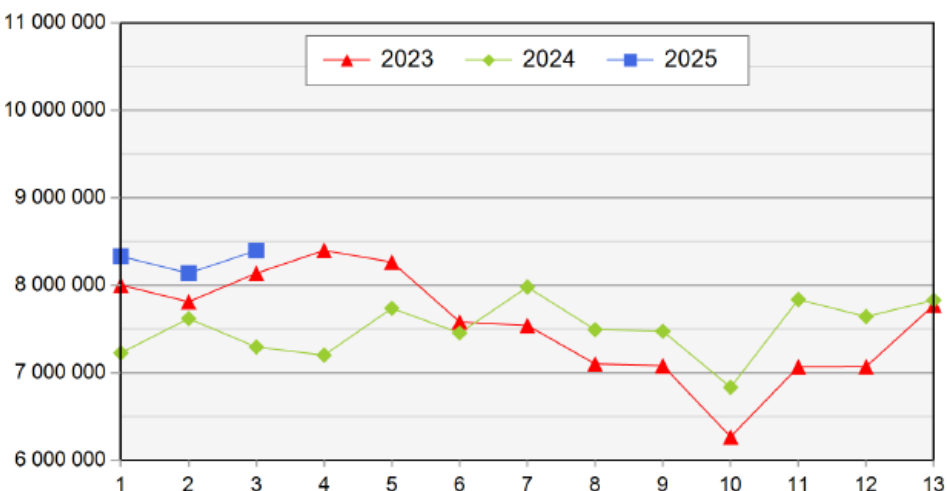
— = année 2024

— = année 2025



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (3 périodes) – SYNALAF

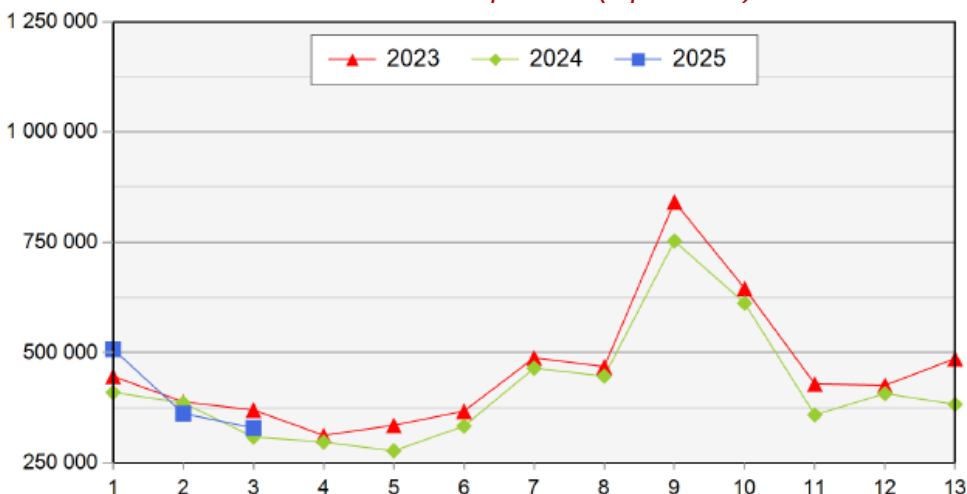


Au cours des trois premières périodes de l'année 2025, les mises en place de volailles Label Rouge sont en hausse de 11 %/2024 et de 4%/2023.

Les mises en place de poulets Label Rouge augmentent de 12%/2024 et de 4%/2023.

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (3 périodes) – SYNALAF



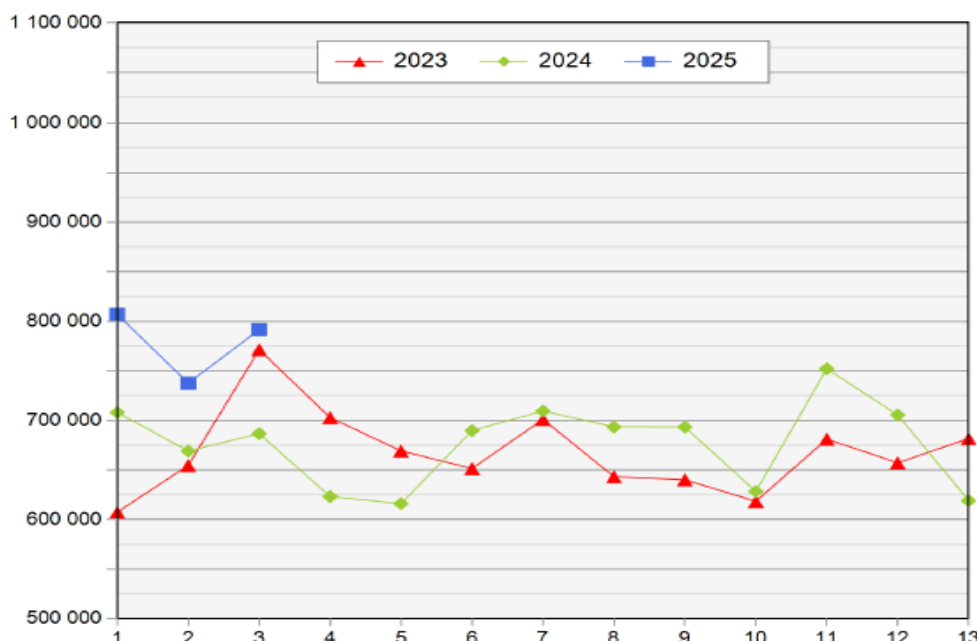
En ce qui concerne les mises en place de pintades Label Rouge, elles sont également en hausse de 9 % en 2024 et ne présentent pas d'évolution par rapport à 2023.

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (3 périodes) – SYNALAF

Sur ces deux premières périodes de 2025, les mises en place de volailles biologiques augmentent de 8%/2024 et de 11%/2023.

Les mises en place de poulets biologiques sont aussi en hausse de 8%/2024 et de 11%/2023.



NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

